



Syndicat national de l'environnement



Profession de foi

COMMISSION CONSULTATIVE
PARITAIRE (CCP)
AGENCE DE L'EAU RMC

A QUOI SERT-ELLE ?

Le Sne-FSU, combatif et toujours force de propositions, agit au quotidien pour la défense des personnels et l'amélioration de nos conditions de travail.

La Commission Consultative Paritaire (CCP) est un lieu privilégié pour traiter des difficultés voire des litiges entre agent.e et administration et pour discuter plus généralement de la carrière et de l'emploi des contractuel.les.

La CCP est consultée sur l'attribution des mois de bonification et les promotions (accès à la grille de rémunération supérieure) et les changements de niveaux.

Y sont traités obligatoirement les questions de mobilité (intra-établissements), les licenciements, les demandes de révision de compte rendu d'entretien professionnel, le réemploi après mobilité, le refus d'autorisation de télétravail, etc.

Toute question d'ordre individuel relative à la situation professionnelle peut également être abordée.

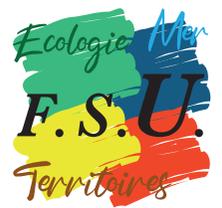
La CCP est obligatoirement saisie lorsqu'une procédure disciplinaire importante (autres qu'avertissement ou blâme) est engagée à l'encontre d'un.e agent.e ; elle joue alors le rôle de commission de discipline.

La CCP est un outil de régulation majeur, intervenant notamment pour éviter les abus de pouvoir et les injustices en matière de gestion individuelle des personnels.

A la différence des instances pour les fonctionnaires, largement dépossédées par la **Loi de Transformation de la Fonction publique**, la **CCP** a conservé l'intégralité de ses compétences.

NOTRE BILAN

2019 – 2022



Pour le Sne-FSU. remettre de l'humanité dans des processus qui en sont totalement dépourvus. c'est du concret !

Sur la période 2019 - 2022, fort.es de votre confiance et de votre soutien, vos représentantes et représentants Sne-FSU ont notamment :

- veillé au respect des droits individuels en intervenant pour garantir l'équité de traitement dans la gestion du personnel: changements de niveau, bonifications, promotions, temps partiels, télétravail, etc.,

- demandé et mis en place un suivi constant des situations individuelles particulières tout en assurant un lien fort avec le Comité d'Hygiène et Sécurité. Dans ce cadre nous avons souvent alerté et proposé des solutions alternatives pour répondre au mal être

professionnel des agent.es, en particulier lors des différentes crises d'entités que nous avons vécues.

Vos représentantes et représentants Sne-FSU ont également eu l'occasion :

- de conseiller et d'accompagner les demandes de ruptures conventionnelles pour négocier au mieux les indemnités liées à cette rupture mais aussi faire respecter les droits des agent.es,

- de présenter des arguments chiffrés au ministère pour appuyer la demande du Sne-FSU d'une évolution à la hausse des taux pro/pro.



LA PLUS VALUE DU SNE-FSU

Le **Sne-FSU** est le seul syndicat avec un vrai réseau de militantes et de militants présent.es dans la sphère Environnement au ministère et dans ses établissements.

Le travail du **Sne-FSU** se fait en équipe et la connaissance des situations est abordée collégialement afin de trouver les meilleures solutions.

Nous garantissons la confidentialité des situations individuelles et n'exerçons aucun clientélisme.

Nous ne défendons pas l'indéfendable mais nous nous assurons que le droit est respecté. Nous essayons systématiquement de trouver des positions communes avec les autres représentant.es syndicaux afin de donner encore plus de poids à nos propositions.

Le **Sne-FSU** signale systématiquement les dysfonctionnements de situations individuelles et les porte auprès des responsables, notamment de la DRH.

Pour le **Sne-FSU**, toutes les agentes et tous les agent.es doivent être traité.es de la même manière, quel que soit leur statut : vacataires, contractuel.les ou fonctionnaires.

*Pour le Sne-FSU
il n'y a pas de petit
combat!*

NOS PRIORITES ET NOS ENGAGEMENTS POUR 2022-2026

En siégeant à la CCP, vos représentantes et représentants Sne-FSU auront à cœur de :

- Rester vigilant.es en veillant au respect des règles statutaires dans la gestion de la carrière de chaque individu,
- Garantir les droits des personnes, l'équité, la justice et la reconnaissance des agents avec comme principal objectif : l'intérêt de l'ensemble du personnel,
- Défendre nos revendications de taux Pro/Pro garantissant l'absence de blocages d'agent.es dans l'évolution de leur carrière,
- Accompagner tous les agent.es qui le demanderont dans leurs démarches (demandes de télétravail, candidatures spontanées ou réorganisations imposées, entretiens individuels, recours, ruptures conventionnelles, etc.),
- Faire reconnaître, par la direction, les cas de mal être professionnel, pour faire évoluer ces situations vers des propositions individuelles satisfaisantes aussi bien pour l'agent.e que pour l'agence,
- Alimenter, si besoin, des discussions générales sur l'intérêt collectif à partir des cas particuliers examinés,
- Privilégier les discussions amiables avant toute procédure contentieuse,
- Poursuivre le suivi des situations individuelles difficiles en assurant le lien avec la formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail quand certaines peuvent entraîner un risque collectif,
- Vous informer régulièrement (comptes rendus d'instances) et assurer un retour ciblé sur les cas individuels (promotions, avancements).

Le Sne-FSU défend le quotidien des agent.es pour leur permettre d'accomplir leurs missions avec fierté et sérénité!

